

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt-quatre le 19 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 6 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Denis BALDES Maire de Blaye.

Etaient présents :

M. BALDES, Maire.
Mme SARRAUTE, M. BROSSARD, Mme GIROTTI, M. CARREAU, Mme MERCHADOU, M. SABOURAUD, M. SERAFFON, Adjoint, Mme HIMPENS, Mme GRANGEON, M. CASTETS, M. DURANT, Mme THEUIL, Mme DUBOURG, Mme PAIN-GOJOSSO, Mme BAUDERE, M. EYMAS, M. WINTERSHEIM, Mme SENTIER, M. MOINET, Mme SANCHEZ, M. JOUBE, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés et représentés par pouvoir:

Mme HOLGADO à M. CARREAU, M. RENAUD à Mme SENTIER

Etaient excusés:

M. ELIAS, Mme LUCKHAUS, M. CARDOSO

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme GRANGEON est élue secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27

Pour : 24

Conseillers présents : 22

Contre : 0

Conseillers votants : 24

Abstention : 0

**16 – PLAN DE FINANCEMENT - TRAVAUX DE RÉNOVATION DES GYMNASES AUPRÈS DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité

Les gymnases Titou Vallaeys et Robert Paul sont utilisés par une multitude de public : collégiens, lycéens et licenciés des clubs sportifs. Afin d'améliorer les conditions de pratiques et obtenir une économie énergétique significative, la ville engage un programme important de rénovation.

Par décision n° D/2023/230, Monsieur le Maire a sollicité une subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde à hauteur de 45 % du montant H.T. des travaux (montant plafonné à 500 000 €) pour des travaux de rénovation des gymnases.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver le plan de financement suivant :

NATURE DES DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RECETTES	Montant	%
Travaux :			Aides publiques :		
Gymnase Robert Paul					
Réfection sol gymnase	91 666,67 €	110 000,00 €	DETR	49 437,50 €	35,00%
Système éclairage en LEDS (salle de Gym.)	9 583,33 €	11 500,00 €			

Gymnase Titou Vallaëys Système éclairage LED	40 000,00 €	48 000,00 €	Département	63 562,50 €	45,00%	
			Autofinancement :			
			Fonds propres	56 500,00 €		
Total dépenses d'investissement	141 250,00€	169 500,00€	Total recettes d'investissement	165 250,00€		

- D'encaisser les recettes correspondantes aux articles 1322 et 1323 – chapitre 13 du budget principal.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces dossiers.

La commission n°6 (Finances / Ressources Humaines) s'est réunie le 5 mars 2024 et a émis un avis favorable.

Fait et adopté à l'unanimité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 25/03/24
Identifiant de télétransmission : 033-
21330058500014-20240319-72484-DE-1-1

Pour le Maire empêché,
Madame Béatrice SARRAUTE

La Secrétaire de Séance,
Madame Danièle GRANGEON